



EXTRAITS DU RAPPORT

Concours OCTA TITRES 2020

Placées sous la présidence du général (2S) Pascal PREVOST, les épreuves du concours OCTA TITRES se sont déroulées conformément aux textes de référence.

8 places maximum étaient offertes à ce concours.

66 candidats se sont inscrits (contre 52 en 2019), et 59 candidats remplissant l'ensemble des conditions ont été autorisés à concourir (49 en 2019).

Le présent rapport traite de l'organisation et du déroulement des épreuves, des appréciations portées par les membres du jury sur les épreuves et sur la valeur globale des candidats, décrit l'action du jury et présente quelques observations et propositions.

I – PHASE D'ADMISSIBILITÉ

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 06 août 2019, la phase d'admissibilité a consisté en une étude des dossiers des 59 candidats autorisés à concourir. Ces derniers ont pu s'inscrire dans treize filières ouvertes par le gestionnaire (aucun candidat ne s'est inscrit pour la filière « fiscalité et rémunération des particuliers »).

Au final, **53 candidats ont été déclarés admissibles.**

| FILIÈRES | Dossiers 2020 | |
|---|------------------|-----------|
| | Total | Retenu |
| Assurance qualité | 3 | 2 |
| Audit financier et expertise comptable | 2 | 2 |
| Contrôle de gestion et aide à la décision | 2 | 1 |
| Droit de la fonction publique, marché public et contentieux administratif | 24 | 21 |
| Droit des contrats privés et propriété intellectuelle | 2 | 2 |
| Droit et administration européenne | 6 | 6 |
| Droit immobilier, maîtrise d'ouvrage et entretien du patrimoine, management de l'immobilier et des services de l'entreprise | 3 | 3 |
| Finances publiques | 1 | 1 |
| Logistique, ingénierie et maintenance industrielle | 1 | 1 |
| Ressources humaines | 6 | 6 |
| Sciences économiques et sciences de gestion | 3 | 3 |
| Sécurité, santé au travail | 6 | 5 |
| TOTAL | 59 | 53 |

Observations sur les diplômes

Certains diplômes ne sont pas en adéquation avec la filière visée par le candidat. Pour autant, des candidats disposent d'un parcours universitaire plus intéressant sur une autre filière que celle choisie. La très grande majorité des candidats possède des diplômes universitaires en adéquation avec les filières ouvertes.

Les candidats font état d'une première expérience professionnelle (stages et/ou emplois) cohérente avec leur parcours et surtout valorisante pour leur candidature.

Observations sur les CV et lettres de motivation

Les CV ne sont pas homogènes mais sont dans l'ensemble bien rédigés. Cela permet à chacun d'exprimer une personnalité et de valoriser les particularités de son parcours. L'examineur dispose de toutes les informations dont il dispose pour évaluer les dossiers. Certains ne mentionnent pas des activités pertinentes (travaux universitaires publiés, participation à des œuvres ou concours divers...).

En revanche, les lettres de motivation sont souvent trop génériques, les candidats ne détaillent pas la filière pour laquelle ils postulent. Elles ne doivent pas se contenter de recopier les CV, mais ont pour but de démontrer, par des exemples détaillés, la motivation du candidat pour intégrer le corps objet du concours. Certaines lettres laissent un doute à l'examineur quant au choix d'une carrière d'OCTA ; les candidats ne mentionnent rien sur le caractère militaire ou les carrières ouvertes, ce qui pose question sur leur intérêt à intégrer l'EOGN. La lettre de motivation est un exercice délicat qui reste insuffisamment maîtrisé par les candidats et finit par les desservir. Un point d'attention méritera sans doute d'être fait aux futurs candidats sur ce point, pour améliorer leurs dossiers.

Cependant, certains disposent déjà d'une expérience militaire (lycée militaire, préparation militaire, officier sous-contrat) et montrent une réelle compréhension des missions des OCTA ; ils se distinguent très largement des autres dossiers.

De manière générale, les candidats manquent de persuasion : ils ne valorisent pas suffisamment leurs diplômes ni leurs expériences. De plus, ils ne font pas de lien clair entre leur profil et le poste ciblé. Les documents transmis ne sont pas personnalisés sur le fond, par exemple en expliquant clairement en quoi le profil du candidat répondrait à un besoin de la gendarmerie.

II – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION

2.1 – Généralités

Les épreuves orales d'admission se sont déroulées du lundi 15 au mardi 23 juin 2020 à Melun et les épreuves sportives du mardi 16 au jeudi 24 juin 2020 au niveau de la place rouge et au gymnase de Melun.

Elles comportaient :

- une épreuve d'aptitude générale (durée 65 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 05 – note éliminatoire < 8/20) ;
- deux épreuves sportives (coefficient 1 – note éliminatoire : moyenne < 7/20) :
 - une course de demi-fond (3 000 m),
 - une épreuve d'abdominaux et de tractions.

37 des **53** candidats admissibles se sont présentés à cette seconde phase du concours (contre 29/44 en 2019).

2.2 – Bilan général

À l'issue de l'ensemble des épreuves du concours, **8 candidats** ont été déclarés admis, et **10 candidats** ont été inscrits sur liste complémentaire. La répartition des admis par filière s'établit comme suit :

| | <i>Nombre d'admis</i> | <i>Spécialités</i> |
|--|-----------------------|--------------------|
|--|-----------------------|--------------------|

| | | |
|----------------------|---|--|
| Liste principale | 4 | Droit de la fonction publique, marché public et contentieux administratif |
| | 1 | Droit et administration européenne |
| | 1 | Droit de l'immobilier, maîtrise d'ouvrage et entretien du patrimoine, management de l'immobilier et des services de l'entreprise |
| | 2 | Sécurité et santé au travail |
| Liste complémentaire | 7 | Droit de la fonction publique, marché public et contentieux administratif |
| | 1 | Droit de l'immobilier, maîtrise d'ouvrage et entretien du patrimoine, management de l'immobilier et des services de l'entreprise |
| | 1 | Droit et administration européenne |
| | 1 | Contrôle de gestion et aide à la décision |

Le niveau des candidats est très satisfaisant. À ce titre, il est à noter que la moyenne du dernier admis s'établit à **12,4167** sur 20 (contre 13,5417 en 2019). Il est cependant à craindre que de nombreux lauréats réussissent également d'autres concours et privilégient ceux-ci.

2.3 – Bilan par matière

2.3.1 – *Aptitude générale*

Après tirage au sort d'un sujet, le candidat dispose de 20 minutes de préparation. Dans un premier temps, il expose son sujet pendant 10 minutes. Dans un second temps, il est interrogé d'abord sur des points particuliers en lien direct avec le sujet traité, puis l'entretien se poursuit autour de questions libres relatives à des thèmes d'actualité, de culture générale, ou ayant trait à la gendarmerie et à la spécialité mise en avant par le candidat.

Cette épreuve, destinée à déceler essentiellement l'aptitude et le potentiel des candidats à devenir officier, est très révélatrice de leur niveau global.

Le niveau général des candidats s'est avéré supérieur à celui de 2019.

Une fois encore, **le nombre de candidats s'est révélé particulièrement faible : 37.**

Il atteint désormais un niveau qui pourrait remettre en cause l'existence même de ce concours. En 2020, sur les 53 candidats admissibles, seuls 37 ont composé (soit 16 renonciateurs) pour 8 postes à pourvoir. Pour mémoire en 2019, les chiffres étaient de 44 admissibles, 29 présents aux oraux pour 8 places.

La faiblesse du nombre de candidats semble due à la méconnaissance de l'existence de ce corps. Afin d'augmenter le nombre de candidats potentiels, il est indispensable que des prospections, en amont, soient organisées au sein d'universités et de grandes écoles de management préalablement identifiées, afin de présenter le corps des OCTA et de rendre ce concours plus visible et attractif. La présence d'un officier OCTA avec les CIR lors des forums emplois et étudiants serait également souhaitable.

2.3.2 – *Épreuves sportives*

La session OCTA TITRES 2020 s'est déroulée du mardi 16 au jeudi 24 juin 2020, sans incident et dans des conditions logistiques et climatiques optimales.

La course de demi-fond (3000 mètres) s'est déroulée au niveau de la place rouge à l'EOGN ; les épreuves de tractions et abdominaux dans le gymnase de l'EOGN.

Les moyennes vont de 1 à 20/20 et la moyenne générale est de 10,96/20 (11,50/20 en 2019). Quatre candidats ont obtenu une note éliminatoire (4 en 2019).

| Épreuve | Note la plus basse | Note la plus élevée | Moyenne de l'épreuve |
|-----------------------|--------------------|---------------------|----------------------|
| 3000 mètres demi-fond | 0 | 20 | 10,66 |
| Tractions (note /10) | 0 | 10 | 4,61 |
| Abdominaux (note /10) | 0 | 10 | 8,41 |

CONCLUSION

Malgré le nombre trop faible de candidats (37) et la difficulté générée par les deux sous-commissions, le bon niveau général des postulants a permis de sélectionner les huit lauréats de cette session 2020 (4 femmes et 4 hommes).

Un effort doit impérativement être consacré à la prospection des futurs candidats, en nombre suffisant, au sein des universités et écoles d'ingénieurs pertinentes, afin d'assurer la pérennité de ce concours dans les années à venir.

Le général (2S) Pascal PREVOST
Président du jury

ORIGINAL SIGNÉ